

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4623 VENDREDI 27 OCTOBRE 2023

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023

# La Cour constitutionnelle examine la conformité des candidatures



C'est ce 27 octobre que la Cour constitutionnelle va procéder à l'examen des requêtes pour invalidation de certaines candidatures jugées non conformes. Douze requêtes ont été enregistrées en matière de contentieux de candidatures à l'élection présidentielle, a fait savoir la Haute Cour dans un extrait de rôle.

Page 2

L'enseigne de la Cour constitutionnelle

CRISE SÉCURITAIRE À L'EST

## La Belgique prône une solution diplomatique



Le président Félix Tshisekedi s'entretenant avec la diplomate belge Roxane De Bilderling

Le Royaume de Belgique apporte un soutien inconditionnel à la RDC dans le contexte d'insécurité qui prévaut à l'est du pays avec, à la clé, les attaques récurrentes du mouvement rebelle M23. C'est ce qu'a rapporté la diplomate belge Roxane De Bilderling à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le 25 octobre à la Cité de l'Union africaine à Kinshasa.

Page 3

VILLE DE KINSHASA

## Le projet «Kin-Elenda» évalué à mi-parcours



Le gouverneur Ngobila et la délégation de la Banque mondiale

Le gouverneur de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu, le 25 octobre, une délégation de la Banque mondiale venue lui présenter le rapport à mi-parcours du

projet Kin-Elenda. Le spécialiste principal en développement urbain et chef du projet a rassuré sur le bon déroulement des activités liées à ce projet.

Page 3

FOOTBALL FÉMININ

## La RDC accrochée par l'Afrique du Sud à Kinshasa

Les Léopards dames de la RDC ont été accrochées, le 25 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa, par les Banyanya Banyanya d'Afrique du Sud, par un but partout. Ce match comptait pour la manche aller du deuxième tour éliminatoires Zone Afrique des Jeux olympiques Paris 2024.

Page 4



Vue du match entre la RDC dames et l'Afrique du Sud

## ÉDITORIAL

## Au quotidien

Les habitants des grandes villes du Congo rencontrent quotidiennement de grandes difficultés domestiques liées, entre autres, à l'eau potable et à l'électricité mais également aux soins de santé de qualité. Des maux auxquels les pouvoirs publics tentent de remédier bon gré mal gré pour améliorer le quotidien de la population.

Composants de l'indice de développement humain, ces secteurs font partie des préoccupations majeures du gouvernement, en témoignent les initiatives prises mais dont les résultats escomptés s'avèrent encore peu satisfaisants. En dépit de la volonté et de l'ambition affichée, les options de politiques publiques entreprises en la matière exigent, on le sait, davantage d'investissements pour lever les goulots d'étranglement d'ordre logistique et technique.

Dans l'optique d'atteindre les objectifs d'un accès au plus grand nombre à l'électricité, la privatisation de certaines centrales hydroélectriques annoncée par le ministère de l'Hydraulique fait partie des solutions. Mais au préalable, il devra poser les véritables bases de ce partenariat public-privé qui permettra aux concessionnaires d'être en phase avec la réglementation et les lois concernant la gestion des actifs, notamment du personnel.

Le passage de témoin à des structures privées implique cependant pour le gouvernement un droit de regard et un accompagnement en termes de conseils et d'assistance afin de faciliter l'exécution des engagements pris dans le cadre du cahier des charges. Quant aux acteurs privés, il est temps pour eux de saisir les opportunités et de se positionner en partenaires sur lesquels s'appuieront les politiques ou les pouvoirs publics pour développer d'autres projets qui permettront de propulser la croissance et la productivité.

Le champ est vaste, la voie ainsi balisée.

Les Dépêches de Brazzaville

## PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023

## Début de l'examen des requêtes pour invalidation des candidatures non conformes

Sauf changement, c'est ce le 27 octobre que la Cour constitutionnelle va procéder à l'examen des requêtes pour invalidation des candidatures non conformes.



L'enseigne de la Cour constitutionnelle

En matière de contentieux de candidatures à l'élection présidentielle, douze requêtes ont été enregistrées, a fait savoir la Haute Cour dans un extrait de rôle. La période de dépôt des recours contre les candidatures devant la Cour constitutionnelle a pris fin. Cette période était fixée du 20 au 22 octobre. La Cour dispose désormais jusqu'au 29 octobre pour examiner ces contentieux, dont l'annonce de la liste complète des litiges est très attendue. À deux mois et quelques jours seulement de la présidentielle prévue pour le 20 décembre prochain, la Haute

Cour se doit de passer au crible tous les contentieux liés aux différentes candidatures réceptionnées en prévision de la liste définitive des candidats retenus que va publier la Céni.

D'après le calendrier électoral, cette publication pourra intervenir le 18 novembre prochain, un jour avant le début de la campagne électorale. Des requêtes disponibles à la Haute Cour, l'on peut citer, entre autres, celle du candidat Noël Tshiani contre le candidat Moïse Katumbi dont il exige l'annulation de la candidature pour « *défaute de nationalité*

congolaise d'origine ». Il y a aussi celle du candidat Seth Kikuni contre la candidature du président en fonction, Felix-Antoine Tshisekedi, qu'il accuse d'avoir modifié ou changé illégalement son identité lors du dépôt de dossier à la Centrale électorale. Les autres requêtes ciblent la Céni. Les audiences publiques s'ouvrent donc ce 27 octobre pour examiner ces contentieux. En dehors de ces requêtes, la Cour va également procéder à l'examen de chaque dossier pour la conformité avec la Constitution.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CRISE SÉCURITAIRE À L'EST

# La Belgique recommande une solution diplomatique

Le Royaume de Belgique apporte un soutien inconditionnel à la RDC dans le contexte d'insécurité qui prévaut à l'est du pays avec, à la clé, les attaques récurrentes du mouvement rebelle M23 sur les populations civiles.

C'est, en tout cas, ce qu'à laissé entendre Roxane De Bilderling à l'issue de sa rencontre, le 25 octobre, avec le chef de l'État, Félix Tshisekedi, à la Cité de l'Union africaine. Dans cet entretien qui a porté essentiellement sur la situation sécuritaire dans l'est du pays, la diplomate belge récemment nommée a rappelé que son pays, en synergie avec des partenaires européens, avaient déjà eu à condamner le soutien du Rwanda au M23. « Il y a eu aussi des sanctions adoptées par l'Union européenne à la lumière du rapport des experts des Nations unies », a-t-elle ajouté avant de recommander au gouvernement d'entrevoir une solution diplomatique pour résoudre la crise sécuritaire dans



l'est de la RDC. « Nous essayons de soutenir les initiatives visant à apporter une solution si possible pacifique. Le bilan hu-

manitaire est déjà lourd. Je sais que les autorités en sont conscientes et essaient de privilégier l'approche diplomatique », a-t-elle dit. Et d'indiquer qu'elle espère que la Belgique va continuer à surfer sur cette piste en apportant le soutien nécessaire « pour

que ce soit cette solution-là qui puisse sauver ».

Auparavant, le président Félix Tshisekedi avait reçu l'ambassadeur Alberto Petrangeli de l'Italie. Il a été question du renforcement des liens économiques entre la RDC et l'Italie autour de grands projets sur les infrastructures. « Nous avons des entreprises de pointe spécialisées dans la construction des barrages, ponts et routes, mais aussi dans l'agriculture », a dit Alberto Petrangeli au sortir de l'audience. « On espère que ces entreprises pourront rentrer à nouveau en RDC pour contribuer au développement du pays sur la base du programme qui est établi par le chef de l'État », a-t-il rajouté.

Alain Diasso

## VILLE DE KINSHASA

# Le projet «Kin-Elenda» évalué à mi-parcours

Le rapport de l'exécution dudit projet vient d'être remis au gouverneur Gentiny Ngobila.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu, le 25 octobre dans ses bureaux de l'Hôtel de ville une délégation de la Banque mondiale venue lui présenter le rapport à mi-parcours du projet Kin-Elenda. Conduite par Catalina Marulanda, directrice de l'unité de gestion urbaine et catastrophes pour l'Afrique de l'Est à la Banque mondiale. « Nous avons présenté à son excellence M. le gouverneur de la ville une revue de la situation du projet. C'est-à-dire où nous sommes en termes de la mise en oeuvre de différentes activités financées par le projet, les résultats à la date d'aujourd'hui. Et qu'est-ce qui reste à faire dans le cadre du projet avant sa date de clôture en 2026 ? », a expliqué la cheffe de la délégation Catalina Marulanda citée par la Cellule de communication de l'Hôtel



Le gouverneur Ngobila et la délégation de la Banque mondiale

de ville de Kinshasa. Christian Vang Eghoff, spécialiste principal en développement urbain et chef du projet, a, pour sa part, rassuré sur le bon déroulement sur l'ensemble du terrain des activités de Kin-Elenda. Il a compté dans le nombre d'ouvrages prévus no-

tamment les nouveaux bâtiments devant abriter la maison communale de N'Djili, la modernisation de la place Sainte-Thérèse avec la construction d'un complexe sportif moderne ainsi que la réhabilitation des avenues Luemba et Maître Croquet. « Le projet

Kin-Elenda concerne aussi les travaux de lutte anti-érosive et contre des inondations spécifiquement dans la commune de Kinsenso », a-t-il aussi indiqué. Le chef du projet a, par ailleurs, souligné que les travaux restent focalisés dans le bassin versant de

N'Djili. Mais, à l'en croire, la Banque mondiale a aussi réalisé d'autres travaux de grande envergure dans le cadre de ce projet Kin-Elenda. C'est le cas de la construction du Centre de traitement d'eaux à Binza Ozone dans la commune de Ngalima.

Lucien Dianzenza

## FORUM GLOBAL GATEWAY À BRUXELLES

## Sama Lukonde présente la RDC

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, prend part au Forum Global Gateway, organisé les 25 et 26 octobre à

Bruxelles en Belgique au nom du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, pour mobiliser et inviter les investisseurs privés européens à venir en République démocratique du Congo (RDC), en vue d'accélérer le processus des transitions numérique, énergétique et écologique.

Dans son allocution prononcée au nom du président Félix-Antoine Tshisekedi, le chef du gouvernement Sama Lukonde a mis l'accent sur le potentiel de la RDC, présentée comme Pays solution dans ces processus. En effet, la RDC regorge de nombreuses substances minérales intervenant dans ces transitions. « Je me sens particulièrement honoré de prendre la parole, ce jour, devant votre auguste assistance, au nom de Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo, que je représente, à cette cérémonie qui marque d'un ca-



Sama Lukonde au Forum Global Gateway 2023 à Bruxelles

chet spécial cet événement de si haute portée qu'est le Forum Global Gateway 2023, organisé sur le thème «Partenariat sur les chaînes de valeur durable des matières premières critiques et stratégiques». La rencontre de ce jour est l'expression de l'intérêt que porte l'Union européenne à l'égard de l'initiative République démocratique du Congo-Zambie ; sur la chaîne de valeur des batteries et véhicules électriques », a-t-il déclaré. Et d'énumérer les minerais

concernés : « L'explication la plus évidente est que notre pays dispose d'un sous-sol garni de la totalité des minerais essentiels à la mobilité électrique à laquelle aspire l'Europe d'ici à 2035, spécialement : (i) le cobalt, dont la RDC fournit à elle seule 70% de la production mondiale annuelle, extrait en majeure partie dans le Lualaba ; (ii) le lithium, dont le plus grand réservoir national se trouve dans le Tanganyika ; (iii) le nickel, localisé en quantité suffi-

sante dans le Kasai central ; (iv) le cuivre, dont la RDC est le meilleur détenteur en Afrique, exploité précisément dans le Tanganyika, dans le Haut-Katanga et le Lualaba ; (v) le manganèse, avec un grand gisement dans le Lualaba. Un autre minéral stratégique que la RDC est fière de posséder est le coltan, avec 60% des réserves mondiales. Il est disséminé dans l'espace Kivu. Cette précieuse roche est prisée dans la technologie de l'ordinateur et de la téléphonie cellulaire, surtout en cette ère de développement de la 5G ».

Sama Lukonde a ainsi présenté la RDC comme destination de choix de tous les investissements destinés à toutes ces transitions. « La rencontre de ce jour augure l'avènement d'un partenariat durable gagnant-gagnant sur les chaînes de valeur desdites matières premières soutenant les transitions éner-

gétique, numérique et écologique. Nous ne le dirons jamais assez, la RDC s'offre comme « pays solution » aux défis du réchauffement climatique de la planète et « meilleure destination » des investissements pour la fabrication des batteries et des véhicules électriques. Cette affirmation découle des résultats de l'étude menée par le cabinet Bloomberg NEF en 2021 qui stipule que l'installation d'une usine de 10.000 tonnes des précurseurs de batteries MNC (manganèse-nickel-cobalt) coûte 117 millions de dollars aux Etats-Unis d'Amérique, 112 millions de dollars en Chine et 65 millions de dollars en Pologne, alors qu'elle ne coûterait que 39 millions de dollars en RDC, a-t-il démontré. Le Premier ministre congolais a aussi rassuré ses interlocuteurs sur les conditions déjà réunies afin de donner aux potentiels investisseurs les meilleures garanties pour leurs affaires.

Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## Maniema union désillusionne V.Club, Lupopo bat Don Bosco

La fin de la manche aller dans les deux groupes A et B de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football est imminente, et Maniema Union prend l'importante option de finir premier du groupe B.

C'est la désillusion de la semaine. L'AS V.Club de Kinshasa s'est enclinée, le 24 octobre, au stade Joseph-Kabila de Kindu, face au club local d'AS Maniema Union, par 0 but à 2, en 8e journée du groupe B de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1. Transfuge de Mazembe, le géant attaquant Jephthé Kitambala a marqué à la 21e minute, avant d'être imité par Aggée Basiala à la 70e minute, concrétisant la nette domination du club dirigé par l'ancien dirigeant de V.Club, le général Amisi Tangu Four, sur l'équipe conduite aujourd'hui par l'avocate Bestine Kazadi. Cette déconfiture maintient V.Club à la troisième position dans le groupe B avec 12 points gagnés.

En fait, le club vert et noir de Kinshasa traverse une



La joie des joueurs de Maniema Union vainqueur de V.Club à Kindu.

phase difficile en ce début de saison, ayant déjà été battu par son éternel rival, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et par la formation de Dauphin Noir de Goma. Le prochain du match du club coaché par Raoul Jean Pierre Shungu, ce sera contre l'Etoile du Kivu à Bukavu. Pour sa part, Maniema Union, entraîné par Papy Kimoto a le vent en poupe, actuel leader du

groupe B du championnat avec 21 points en 8 sorties, avant d'affronter l'OC Renaissance du Congo.

Le 25 octobre au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison du CS Don Bosco au terme d'un choc lushois, par 3 buts à 1. C'était pour le compte de la 7e journée du groupe A du championnat. Harvy Ossete a ouvert la marque à la

15e minute pour les Cheminots. Tide Mbabu a égalisé pour les Salésiens à la 35e minute. Horso Mwaku, sur penalty à la 56e minute, et le défenseur Héritier Nday, marquant contre son propre camp sur un centre de Josué Kazema à la 88e minute, ont définitivement mis Lupopo sur l'orbite du succès. C'est la sixième victoire de la saison du club entraîné par le technicien malien Mohamed Magassouba (bureau de Blessing, Simba, Bazano, Panda, Sanga Balende et Don Bosco). Le club bleu et or compte un nul (0 but partout contre Mazembe) et une défaite (face à Lubumbashi Sport) et occupe provisoirement la première position au classement du groupe B avec 19 points en 8 matchs. Don Bosco accumule deux défaites de suite, se plaçant à la quatrième loge avec 13 points en 7 sor-

ties.

**Bazano soumet Panda**

Avant ce choc sur la même aire de jeu du stade Kibasa-Maliba, la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi s'est largement imposé face à l'US Panda B52 de Likasi, par trois buts à zéro. Kiala Nsingani a signé un doublé au cours de cette partie (20e et 40e minutes). La troisième réalisation a été l'œuvre de Nshimba Kahilu à la 81e minute. C'est la troisième victoire de Bazano, en 8 sorties, ayant déjà battu Sanga Balende (1-0) et l'US Tshinkunku (5-1). Bazano compte 10 points, avant son dernier match de la phase aller du groupe B contre Lubumbashi Sport. L'US Panda s'arrête à 8 points, ayant fini la manche aller du groupe A avec 5 défaites, 2 victoires et 2 nuls.

M.E.

## FOOTBALL FÉMININ

## La RDC accrochée par l'Afrique du Sud à Kinshasa

Les Léopards dames de la République démocratique du Congo (RDC) ont été accrochées, le 25 octobre, au stade des Martyrs de Kinshasa par les Banyanya

Banyanya d'Afrique du Sud, par un but partout, en match aller du deuxième tour éliminatoires Zone Afrique des Jeux olympiques (JO) Paris 2024. En place défensivement et incisives offensivement en première période, les joueuses du sélectionneur Marcello Kadiamba ont ouvert la marque à la 40e minute par Grâce Balongo Mfwamba de Gaziantep en Turquie. Mais après la pause, les Sud-Africaines ont égalisé par Dhlami Karabo (49e minute) après avoir fait le siège du camp congolais qui a fini par céder.

A la conférence d'avant-match le 24 octobre, le



Vue du match entre la RDC dames et l'Afrique du Sud

sélectionneur Marcello Kadiamba prévenait que la partie allait être dispu-

tée. « Ça sera un match très engagé. Nous allons à rencontrer une

bonne équipe. L'Afrique du Sud est une bonne équipe. Nous aussi,

nous ne sommes pas mal du tout ; nous avons aussi une bonne équipe. Les filles dorment bien, elles mangent bien. Une grande partie s'est entraînée hier, nous allons présenter un beau spectacle », prédisait-il. Avec ce résultat d'égalité, les Congolaises maintiennent encore la flamme allumée de l'espoir d'une qualification au prochain tour des éliminatoires du tournoi du football dames des Jeux Olympiques Paris 2024, en cas d'un résultat probant au match retour en Afrique du Sud. Les deux équipes s'affronteront donc le 30 octobre à Johannesburg.

Martin Engimo

## Les Léopards dames vont percevoir leurs primes

Les joueuses de football de la sélection nationale de la RDC en sont arrivées à faire pression sur les autorités par la grève et le refus de s'entraîner pour enfin percevoir leurs arriérés de primes avant d'affronter les Banyanya Banyanya d'Afrique du Sud.

Les Léopards dames ont fait jeu égal d'un but partout, le 25 octobre, au stade des Martyrs à Kinshasa, avec les Banyanya Banyanya d'Afrique du Sud, en match aller des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux olympiques de 2024 à Paris en France. Mais elles avaient traversé une situation difficile de préparation de ce match, pratiquement abandonnées à elles-mêmes. Le 24 octobre, elles avaient observé une grève, refusant de s'entraîner.

Pour rappel, les joueuses revendiquaient leurs primes non perçues après la double confrontation contre les Amazones du Bénin pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2024. Au prochain tour, elles doivent affronter les joueuses de la Guinée Equatoriale. Elles s'apprétaient donc à aborder le deuxième tour des éliminatoires des Jeux olympiques Paris 2023 sans leurs primes. Aussi ont-elles fait pression auprès des autorités. Elles ont même apparemment fait face à un chantage voilé.



Les Léopards dames de la RDC en conciliabule.

**« Nous confirmons que la situation a évolué. Nous avons échangé avec les autorités à ce sujet et une solution a été trouvée. Notre mental n'est pas touché par rapport à ça car nous sommes toujours déterminées pour faire un bon match et arracher une victoire. Nous avons fait la grève pour amener nos autorités à changer cette façon de faire les choses quand il s'agit de l'équipe nationale dames, alors que cela n'est pas le cas chez les hommes. Elles ont eu à échanger avec le ministre des Finances qui a déjà signé le décaissement de leurs primes et leur a promis qu'elles les auraient demain matin »**

« On nous a dit que celles qui ne veulent pas jouer puissent sortir et nous sommes sorties », a déclaré l'une des joueuses dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux.

Avant de monter sur l'aire de jeu du stade des Martyrs pour se mesurer aux Sud-Africaines, elles ont cependant reçu des assurances de paiement imminent de leurs primes. En fait, le ministre des Finances a signé le dossier

qui traînait sur sa table, et elles devraient toucher leurs primes le mercredi dans la matinée avant de disputer le match. « Nous confirmons que la situation a évolué. Nous avons échangé avec les autorités à ce sujet et une solution a été trouvée. Notre mental n'est pas touché par rapport à ça car nous sommes toujours déterminées pour faire un bon match et arracher une victoire. Nous avons fait la grève pour amener nos autorités à changer cette façon de faire les choses quand il s'agit de l'équipe nationale dames, alors que cela n'est pas le cas chez les hommes. Elles ont eu à échanger avec le ministre des Finances qui a déjà signé le décaissement de leurs primes et leur a promis qu'elles les auraient demain matin », confiait une source de la sélection féminine congolaise la veille du match. Il a donc fallu de la pression pour que les Léopards football dames rentrent dans leurs droits et perçoivent enfin leurs primes.

M.E.

## MÉDIAS

## Des journalistes francophones en séminaire de formation en Chine

Les acteurs des médias des pays d'Afrique francophone participent, du 25 octobre au 7 novembre, à un séminaire de formation à Beijing, la capitale de la République populaire de Chine.

Trente-sept participants, à savoir les commentateurs connus ou chroniqueurs des médias principaux des pays francophones africains, venus du Bénin, du Togo, du Gabon, du Djibouti, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Guinée Conakry, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Tunisie bénéficient de cette formation qu'organise le ministère du Commerce de la Chine. Cette initiative a été lancée par les dirigeants chinois dans le cadre de l'aide extérieure de la Chine, avec le soutien de son gouvernement.

Ce séminaire est axé sur des échanges entre les médias chinois et les médias africains ainsi que des échanges culturels entre la Chine et l'étranger. Il permettra aux hommes et femmes des médias d'en apprendre davantage sur la Chine. Durant deux semaines, les participant(e)s vont plancher sur l'aide de la Chine à l'Afrique ; la responsabilité sociale des médias ; la construction d'une ceinture et d'une route et les nouvelles opportunités de coopération entre la Chine et l'Afrique ; l'importance mondiale de la réduction et de l'éradication de la



pauvreté en Chine ; expériences culturelles... Outre les conférences, les visites sont également prévues.

Ouvrant la cérémonie, Fang Fen, directrice adjointe du département de la formation internationale du Centre d'éducation et de formation du groupe des affaires étrangères de Chine (CICGLISAT), organisatrice de ce séminaire, a indiqué que les séminaires de formation visent à

approfondir l'amitié traditionnelle et la coopération entre la Chine et d'autres pays en développement ainsi qu'à promouvoir l'exploitation des ressources humaines et le développement économique et social dans les pays en développement, tout en menant des échanges et des discussions.

Selon elle, les médias jouent un rôle très important dans la promotion du processus de coopération sino africaine. Pour ce faire, elle

*Les acteurs des médias d'AfriqueDR* a appelé les participants à jouer incontestablement le rôle de conteurs des histoires sino-africaines, de gardien de la coopération sino-africaine et de guide de la communication interactive populaire. « A l'heure actuelle, les échanges et la coopération entre la Chine et l'Afrique dans le domaine des médias se situent sur un nouveau point de départ historique. La coopération entre les pays et les régions est mutuel-

lement bénéfique. Nous espérons que nos amis de la presse utiliseront leurs propres yeux et leurs plumes pour raconter, rapporter l'histoire du développement de la Chine, sentir le rythme de développement de la Chine », a-t-elle fait savoir.

Prenant la parole au nom des tous les participant(e)s, Guy Gervais Kitina, rédacteur en chef du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, a remercié les organisateurs dudit événement pour l'opportunité qu'ils offrent aux journalistes de participer à ce séminaire qui se tient après le forum sur « La Ceinture et la Route », tenu du 16 au 18 octobre, à Beijing, une initiative de coopération multi sectorielle lancée par le président Xi Jinping.

« Ce séminaire constitue pour nous, professionnels des médias, une occasion d'échanger sur les grandes problématiques de l'heure concernant la pratique de notre métier de journaliste à l'heure du multimédia. Celui-ci va nous permettre de profiter du savoir-faire de nos partenaires chinois sur les aspects liés, entre autres, à l'utilisation des nouvelles technologies », a-t-il signifié.

**Rosalie Tsiankolela Bindika**  
depuis Beijing

## NIGER

## L'UE met en place un pont aérien pour les médicaments essentiels

L'Union européenne (UE) a annoncé avoir mis en place un pont aérien humanitaire pour acheminer des médicaments essentiels et des fournitures médicales au Niger, frappé par des sanctions économiques internationales depuis le coup d'Etat du 26 juillet.

L'UE, qui a elle-même suspendu son aide budgétaire au Niger, a lancé un «pont aérien humanitaire» transportant «des médicaments essentiels et des fournitures médicales» vers Niamey, indique-t-elle dans un communiqué. Quatre vols seront affrétés pour acheminer 58 tonnes de «fournitures sanitaires essentielles» en vue de «renforcer la réponse humanitaire» dans ce pays, où «les stocks de produits vitaux s'épuisent rapidement». Un premier vol est déjà arrivé dans la capitale nigérienne, précise l'UE.

Le Niger subit de lourdes sanctions économiques et financières imposées le 30 juillet par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), quatre jours après le coup d'Etat militaire qui a renversé le président élu Mohamed Bazoum. Le coup d'Etat a également été dénoncé par de nombreux pays occidentaux dont la plupart ont coupé leur aide au développement. Du

fait des sanctions, les humanitaires opérant au Niger subissent «des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement en produits essentiels» et la population est confrontée à «des hausses de prix considérables», souligne l'UE.

Le régime militaire a annoncé en octobre une réduction de 40% du budget national pour 2023, en raison de ces diverses sanctions qui affectent l'économie du Niger, pays très dépendant des partenaires étrangers. Le Premier ministre nommé par les militaires, Ali Mahaman Lamine Zeine, a récemment expliqué qu'il allait élaborer un programme d'austérité accordant la priorité notamment aux dépenses de sécurité et au paiement des salaires des fonctionnaires. La semaine dernière, le régime a créé un Fonds de solidarité qui sera alimenté par des prélèvements sur les transports et les communications, des taxes sur le pétrole et des dons.

**Noël Ndong**

PROGRAMME DES OBSÈQUES  
Mme MOMBOLI NGAMPIO ELYSÉE

La famille Mombouli, Itoua Makoumba vous informent du programme des obsèques de Mme Mombouli Ngampio Elysée :

**Lundi 30 octobre 2023**

9h : levée du corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville

10h30 : recueillement à domicile

14h : départ pour le cimetière Bouka

15h30 : fin de la cérémonie.

Musée  
du Bassin du Congo



# Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

## AFRICA CULTURE

Une exposition vente de peinture avec les artistes

**César Mabelet & El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**  
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso  
Brazzaville République du Congo



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2023

En sa réunion du mercredi 25 octobre, le Conseil des ministres a adopté des projets de loi et de décrets dans les domaines de l'économie forestière et de la sécurité sociale, et suivi deux communications en lien avec l'état des frontières internationales du Congo et la tenue cette semaine, à Brazzaville, du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales-Congo-Amazonie-Bornéo Mékong.

Compte-rendu intégral.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 25 octobre 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Sept (7) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un (1) projet de loi et trois (3) projets de décret au titre du ministère de l'Economie forestière ; Un (1) projet de décret au titre du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale ; Deux (2) communications, la première présentée par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local et la seconde, présentée par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo.

### I/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un (1) projet de loi et trois (3) projets de décret.

Le premier texte présenté est un projet de loi portant modalités du régime de partage de production des grumes. La loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier a été la traduction de la volonté politique des pouvoirs publics de réformer en profondeur le secteur forestier. Globalement, le code organise le partenariat entre l'Etat et les opérateurs économiques du secteur, par le biais de l'institution de certains régimes de gestion tel que celui du partage de la production des grumes.

Cette réforme vise essentiellement à : accroître la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB) ; garantir un prélèvement plus diversifié et plus élevé des essences forestières dans un cadre demeurant durable ; permettre une valorisation industrielle plus complète ; garantir un approvisionnement du marché local en bois légal ; garantir aux industriels non concessionnaires de disposer de centrales d'achat alimentées par la part de production en grumes revenant à l'Etat.

Le code dispose que les régimes économiques d'exploitation forestière sur le domaine privé de l'Etat sont : le régime de concession ; le régime de partage de la production ; le régime d'imposition directe.

L'article 104 du code prévoit que le régime de partage de la production « consiste en la répartition de la production totale de grumes entre le bénéficiaire d'une convention, titulaire d'un permis d'exploitation et l'Etat propriétaire de la forêt (...) en tenant compte du volume exploité de chaque essence de la coupe annuelle ». Le code prévoit donc que les modalités d'organisation de ce régime sont déterminées par la loi.

Le gouvernement avait reçu instruction du Conseil des ministres du 27 février 2019 d'initier une étude qui en définirait les modalités. Ainsi, cette étude entre-temps réalisée a été approfondie dans le cadre d'une réflexion participative qui a consisté en l'organisation successive de divers ateliers, l'implication des commissions spécialisées du Parlement, celle du Conseil économique, social et environnemental, la contribution de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Cette démarche a été parfaite par la mise en œuvre d'un cadre de travail qui a permis l'avancée suivante : l'introduction d'un droit au sol perçu par l'Etat et correspondant à 15% de la production totale ; après déduction de ce droit, la part de l'Etat sera déterminée sur la base du ratio des revenus annuels sur le coût cumulé du total des grumes issues de la coupe annuelle attribuée aux concessionnaires industriels. Le régime de partage institué par le projet soumis à l'examen des membres du Conseil prévoit un pourcentage progressif de la part de l'Etat dans le volume total de grumes issu de la coupe annuelle attribuée au concessionnaire industriel, pourcentage allant de 20%, 30%, 40% et 60% selon la variation du ratio « revenus annuels sur coûts cumulés ».

Enfin, le projet de loi prévoit l'institution d'un établissement à caractère industriel et commercial pour gérer et commercialiser la part de l'Etat.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant modalités du régime de partage de production des grumes. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, la ministre Matondo a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres trois (3) projets de décret. Le premier d'entre eux est un projet de décret portant création de la réserve marine communautaire de la baie de Loango. Le texte en projet, appuyé sur la nécessaire protection de l'environnement instituée en droit par la Constitution de 2015 et sur l'article 6 de la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, prévoit la création de l'Aire protégée de la baie de Loango, afin de préserver un écosystème marin unique, site de ponte et de nidification des tortues marines, espèce menacée d'extinction. Ce texte prévoit d'autre part une étude du fond marin et la valorisation de la route des esclaves à des fins de diversification de l'économie nationale.

Le site de la baie de Loango a donc été logiquement classé le 29 août 2022, ouvrant la voie à la création par le texte soumis au Conseil de l'Aire marine protégée dénommée Réserve communautaire marine de la baie de Loango.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création de la réserve marine communautaire de la baie de Loango.

Le deuxième texte réglementaire porté par la ministre Matondo est un projet de décret portant création de la Réserve marine communautaire de Mvassa. A cet égard, il faut relever que les aires protégées sont au cœur de la politique nationale de conservation et de gestion durable de la biodiversité afin d'assurer la protection des ressources forestières et fauniques. A l'exception du Parc national de Conkouati-Douli qui a une extension marine, les seize autres parcs nationaux et réserves dédiées à la préservation de la biodiversité sont terrestres. Le maintien des écosystèmes marins et côtiers est devenu un enjeu capital pour l'avenir de la planète. Ainsi, les pouvoirs publics ont lancé depuis 2017 un vaste programme intégrateur appelé « Congo marin », afin de consacrer une gestion concertée et inclusive de la côte marine nationale.

La zone de Mvassa, située au sud-ouest du littoral adjacent à l'arrondissement de Ngoyo, cette réserve marine est reconnue



comme un site d'alimentation, de reproduction et de croissance de nombreuses espèces ; elle renferme un écosystème riche de zones rocheuses et de bancs de sable, a été identifiée comme une zone potentielle de gestion durable de la biodiversité.

Le Conseil des ministres entend donner aux pouvoirs publics les moyens de réguler et de lutter contre les conséquences de la gestion non rationnelle des ressources naturelles marines dues notamment à certaines pratiques liées à la pêche industrielle. Il s'agit de lutter contre les difficultés socioéconomiques rencontrées par certaines communautés locales et populations autochtones, caractérisées par une perte de biodiversité, la dégradation irréversible du milieu, notamment la réduction des espaces de mangroves.

La réserve de Mvassa, d'une superficie de 24,341 km<sup>2</sup>, entretemps classée aire marine protégée, permettra de renforcer la conservation et la gestion durable de la biodiversité marine et d'assurer une gestion concertée.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création de la Réserve marine communautaire de Mvassa.

Enfin, la ministre Matondo a soumis à la discussion des membres du Conseil un projet de décret modifiant le décret n°99-136 bis du 14 août 1999 portant création du parc national de Conkouati-Douli. A cet égard, l'extension de la partie marine de ce parc national permet au Congo de s'aligner sur l'accord de Kuning-Montréal relatif à l'adoption d'un nouveau cadre mondial qui vise à enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2030, notamment grâce à la protection attendue d'au moins 30% des terres et des mers.

Après un processus participatif et inclusif de consultation des parties prenantes (administrations publiques concernées, secteur privé, société civile et populations riveraines), les pouvoirs publics ont constaté le passage de la superficie totale du parc national de Conkouati-Douli de 504.950 à 795.550 hectares. Ce sont ces conclusions qui font l'objet du décret en discussion.

Après examen, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret modifiant le décret n°99-136 bis du 14 août 1999 portant création du parc national de Conkouati-Douli.

## **II/- Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale**

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des statuts de la caisse d'assurance maladie universelle.

Ce projet de décret, qui comprend six titres, fixe les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet établissement ; il est pris en application des dispositions de l'article 18 de la loi n° 19-2023 du 27 mai 2023 portant création de la caisse d'assurance maladie universelle.

Le Conseil des ministres s'est réjoui de l'opérationnalisation imminente de la CAMU, avec la mise en place de ses organes de gouvernance, qui permettra la prise en charge attendue par nos compatriotes de leurs frais de santé et leur accès facilité à des soins de qualité.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de la caisse d'assurance maladie universelle.

## **III/- Communications**

Enfin, le Conseil des ministres a suivi deux communications.

La première communication, relative à l'état des frontières inter-

nationales de notre pays ainsi que les enjeux y afférents, a été présentée par M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. Après avoir pris bonne note du contenu de cette communication, le Conseil des ministres s'est félicité de l'esprit de bon voisinage qui régit les rapports de notre pays avec les Républiques sœurs environnantes, nonobstant les enjeux afférents à la gestion des rapports inter Etats à nos frontières respectives. Le Conseil a prescrit au gouvernement de doter le ministère en charge de l'Intérieur des moyens qui lui permettront d'approfondir et d'optimiser la gestion de ces bonnes relations de voisinage.

La seconde communication était relative aux préparatifs du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, qui se tiendra du jeudi 26 au samedi 28 octobre 2023. Elle a été présentée par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo ; la ministre Soudan-Nonault a fait un point aux membres du Conseil sur l'état de préparation du sommet, dont les premiers travaux vont démarrer dans les heures qui viennent ; le point d'orgue du sommet sera la tenue du segment de haut niveau qui réunira les chefs d'Etat invités, sous la présidence de SEM. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, ce samedi 28 octobre 2023.

Il ressort de la communication que notre pays est prêt à recevoir, dans des conditions d'accueil optimales, les nombreux hôtes, experts, ministres, officiels et chefs d'Etat, qui affluent déjà à Brazzaville depuis quelques jours.

A cet égard, le Conseil des ministres a rendu un hommage vibrant et déférent au président de la République, qui avait lancé l'initiative de la tenue de ce sommet il y a quelques mois. La tenue imminente et espérée réussie du sommet des trois bassins lui donne amplement raison. Elle est la preuve de la dextérité du chef de l'Etat, qui a tenu bon la barre, malgré les obstacles et les nombreux vents contraires ; en homme d'Etat émérite, le président de la République a mené le sommet à bon port. Le Conseil relève ainsi avec satisfaction que le pari est d'ores et déjà gagné : plus d'une vingtaine de pays seront représentés à divers niveaux ; le programme permet d'anticiper une affluence massive de chefs d'Etat, d'organisations internationales, d'officiels, d'experts et de membres de la société civile ; ces participants de rang, grades et qualités divers vont assurément enrichir les débats de leurs lumières.

D'autre part, les membres du Conseil se sont félicités du fait que la ville capitale a revêtu ses plus beaux habits pour accueillir nos divers hôtes, grâce à divers travaux de salubrité, d'assainissement et de réhabilitation accomplis ces derniers temps. A cet égard, le Conseil des ministres invite l'ensemble des Congolaises et Congolais à maintenir cet élan salutaire et formule l'espoir qu'ensemble, nous tournions le dos à toutes pratiques qui dégraderaient de nouveau notre belle capitale et ses environs.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

**Fait à Brazzaville, le 25 octobre 2023.**

**Le ministre de la Communication et des Médias,  
porte-parole du gouvernement**

**Thierry Lézin Mougalla**

## SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

## Une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement attendue

Quatorze chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus au deuxième sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales (Amazonie-Congo-Bornéo Mékong Asie du Sud-Est) dont le segment des experts s'est ouvert le 26 octobre à Kintélé, dans la banlieue de Brazzaville.

Selon la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, qui a lancé les travaux des experts, près de 4 500 délégués participent aux trois journées de ce sommet. Il s'agit, entre autres, de 145 délégations officielles ; 18 organisations internationales ; 427 organisations non-gouvernementales ; 123 représentants de la communauté scientifique ; 254 représentants de la jeunesse ; 326 représentants de la société civile et des peuples autochtones ; 354 représentants du secteur privé.

En effet, le Sommet de Brazzaville a six objectifs stratégiques dont ceux visant à définir et adopter les grandes lignes d'un schéma de gouvernance mondiale à travers un accord de coopération entre les trois bassins et la formation d'une alliance mondiale

des trois bassins ; à élaborer une stratégie commune dotée d'un programme de travail et d'un portefeuille de projets d'investissement en vue d'anticiper et préparer les requêtes de financement auprès des mécanismes de financement existants et à venir. Ce sommet permettra aussi de signer des conventions de financement avec les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, la philanthropie mondiale et développer des mécanismes financiers avec le secteur privé notamment avec la création d'un marché carbone souverain pour assurer un financement pérenne des trois bassins et de créer une plateforme de coopération scientifique et technique sous-régionale et intercontinentale et de renforcer les capacités dans les trois sous-régions.

Les autres objectifs étant de

matiques et de biodiversité étroitement liées à l'échelle des problématiques écosystémiques et la réconciliation du droit de l'environnement issu de l'Accord de Kunming-Montréal et du droit du climat issu de l'Accord de Paris ; constituer une organisation de proposition et de négociation légitime de référence au sein des instances multilatérales du climat et de la biodiversité.

**Rassembler les trois bassins forestiers**

La représentante de l'Organisation du traité de coopération amazonienne (l'OCTA), Alexandra Morrera, a indiqué que son organisation est venue à Brazzaville avec des équipes techniques pour exposer sa vision. Elle a souligné la nécessité pour les trois bassins tropicaux mondiaux de travailler la main dans la main afin de gagner le combat de la préservation de la

biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques. « Avec les autres bassins, nous pouvons travailler ensemble pour former un front commun afin que nous ayons des programmes et une vision d'ensemble. C'est important de nous mettre ensemble pour ne plus travailler de façon sectorielle dans nos bassins respectifs. Nous avons une particularité, dans les zones à risques, nous faisons une gestion intégrée dans l'utilisation de la biodiversité. C'est un grand combat que nous sommes en train de mener avec la chaleur, les incendies ; nous voulons contribuer à la conservation des populations dans ces zones », a-t-elle déclaré.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi plusieurs communications dont celles relatives à l'état de l'art des trois bassins fores-

tiers tropicaux, des tourbières et mangroves ; une vue d'ensemble de la dégradation et du niveau de déforestation des forêts, des tourbières et des mangroves ; Focus sur le bassin du Congo ; Focus sur le bassin amazonien ; Focus sur le bassin du Bornéo-Mekong Asie du Sud-Est. Tout ceci avant d'ouvrir les panels portant sur la gouvernance régionale et mondiale ; la stratégie, programmes et plans d'investissements intégrés ; le mécanisme financier et marché carbone souverain ; la coopération scientifique et renforcement de capacité ; la réintégration du climat et de la biodiversité dans un cadre mondial.

Notons que la journée de demain sera consacrée au segment ministériel avant la rencontre de haut niveau des chefs d'Etat et de gouvernement le 28 octobre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## La France apporte une contribution d'environ 39 millions FCFA

L'ambassadeur de France, Claire Bodonyi, a signé le 25 octobre à Brazzaville une convention d'environ 39 millions FCFA avec la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian Barry, destinés à soutenir les activités du sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui se tient à Brazzaville.

La convention de financement a été signée par les deux parties en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault. Elle porte sur l'octroi au Congo d'une enveloppe de 60 millions d'euros, soit 39 millions FCFA à titre de contribution. L'enveloppe qui sera gérée par le Pnud va permettre au pays organisateur de financer un certain nombre de projets et/ou d'activités pendant ces assises dont l'enjeu essentiel est d'œuvrer pour sauvegarder des poumons écologiques mondiaux constituant 80% des forêts tropicales à travers le monde et 2/3 de la biodiversité terrestre.

S'exprimant à cet effet, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a témoigné de la gratitude du gouvernement à l'endroit de l'ambassade de France pour sa contribution et a estimé que dans la synergie les Objectifs de développement durable seront atteints. « Nous sommes ravis d'avoir eu un partenaire stratégique qui nous soutient et nous accompagne toujours. A travers cette contribution, nous espérons que le sommet de Brazzaville sera une réussite », a indiqué Arlette Soudan-Nonault.

Ravie de la confiance que le gouvernement a faite à son institution, la représentante ré-



Adama Dian Barry et Claire Bodonyi paraphant la convention

sidente du Pnud au Congo a reconnu l'importance et l'enjeu du sommet des trois bassins fo-

restiers. « Ce sommet marque une étape décisive dans notre engagement en faveur de la

gestion durable de l'un des écosystèmes les plus vitaux et irremplaçables du monde.

**« Ce sommet marque une étape décisive dans notre engagement en faveur de la gestion durable de l'un des écosystèmes les plus vitaux et irremplaçables du monde. Nous vous remercions pour la confiance faite au Pnud pour la gestion de votre contribution dans l'organisation de cet important sommet. Le Congo a confié au Pnud la responsabilité de la mise en place d'un fonds commun dédié à la prise en charge des ressources versées par les partenaires dans le cadre de l'appui à l'organisation de ces assises. La convention signée ce jour s'inscrit dans ce cadre »**

Nous vous remercions pour la confiance faite au Pnud pour la gestion de votre contribution dans l'organisation de cet important sommet. Le Congo a confié au Pnud la responsabilité de la mise en place d'un fonds commun dédié à la prise en charge des ressources versées par les partenaires dans le cadre de l'appui à l'organisation de ces assises. La convention signée ce jour s'inscrit dans ce cadre », a souligné Adama Dian Barry.

Le co-facilitateur de la République française du Partenariat pour le Bassin du Congo (PFBC), Christophe Guilhou, a, pour sa part, rappelé le rôle de cette structure dans la gestion de la biodiversité. Créée en 2002, cette institution rassemble à ce jour près de 125 partenaires regroupés en sept collèges. Le PFBC est piloté sur une base volontaire pour développer des réponses concertées et partenariales aux enjeux régionaux. La facilitation du PFBC est assurée par la République française et la République gabonaise entre 2023 et 2025 avec cinq axes stratégiques. Il s'agit, entre autres, de l'aménagement du territoire et des chaînes de valeurs durables, du développement des mécanismes de financement innovants et de la visibilité du bassin du Congo au niveau mondial.

**Firmin Oyé**

## SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

## L'association Espoir pour l'avenir climatique mobilise

A l'orée du sommet des trois bassins forestiers, l'association Espoir pour l'avenir climatique (AEAC) a lancé un appel aux Congolais à la mobilisation pour la parfaite réussite de ce grand événement qui se tient à Brazzaville du 26 au 28 octobre.

Placé sous les auspices des Nations unies et de l'Union africaine, le sommet des trois bassins forestiers rassemble à Brazzaville de nombreux participants, entre autres, des chefs d'Etat, de délégations officielles, des institutions internationales, de bailleurs de fonds, organismes de financement, experts et communautés riveraines. L'objectif de ce sommet est de créer une alliance mondiale des écosystèmes dotée d'une gouvernance basée sur la coopération Sud-Sud. L'urgence, a expliqué le président de l'AEAC, Roch Régis Bikoua, est d'appeler ces trois bassins à dresser, chacun pendant ce sommet, l'état des lieux de leur situation environnementale en fonction des Objectifs de développement durable (ODD) définis aux Nations unies en 2015.

C'est de cette façon, dit-il, que l'on atteindra le dix-septième Objectif de développement durable, notamment « les partenariats pour la réalisation des objectifs » pouvant former enfin une coalition mondiale pour la préservation de la biodiversité et des forêts tropicales. Aussi, l'AEAC pose un problème réel ; pourquoi en dépit des ODD des Nations unies, les populations des trois

bassins forestiers vivent toujours dans une extrême pauvreté ? C'est pourquoi cette association en appelle à la responsabilité des puissances économiques mondiales qui ne respectent toujours pas leurs engagements vis-à-vis des peuples vulnérables alors qu'elles sont responsables des effets du changement climatique dans les pays du sud, de prendre leurs responsabilités.

### Mettre en place un mécanisme de contrôle et de sanction

L'AEAC propose aux participants au sommet des trois bassins forestiers de mettre en place un mécanisme de contrôle et de sanction pouvant faire en sorte que les dirigeants du monde passent enfin de la parole aux actes en vue de la coalition mondiale pour la préservation de la biodiversité et des forêts tropicales en tenant compte bien évidemment des Objectifs de développement durable des Nations unies qui sont déjà à leur huitième année depuis que ces ODD ont vu le jour. Pour les membres de l'AEAC, pour mieux restaurer et préserver les trois cent cinquante millions d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques, il faut



Les membres de l'AEAC brandissant leur banderole devant la forêt de la patte d'oie/DR

non seulement une coalition mondiale mais aussi un mécanisme de contrôle et de sanction pouvant faire gagner le combat contre le changement climatique.

« Nous comptons sur la République du Congo, l'initiateur de l'alliance entre les trois bassins, les Nations unies et l'Union africaine pour soutenir l'idée de la mise en place du mécanisme de contrôle et sanction pour un avenir et deve-

nir meilleur pour le climat. A cela, l'AEAC prononce toutes ses paroles d'amour et de bénédiction à tous les participants à cet heureux événement d'espoir pour l'avenir climatique, à savoir le sommet des trois bassins forestiers Brazzaville-2023 », a déclaré le président de l'AEAC, Roch Régis Bikoua.

Notons que l'AEAC a invité tous les participants dudit sommet à bien vouloir se procurer le livre « Un regard sur

l'environnement au Congo » de Roch Régis Bikoua, publié aux éditions Congo-Brazzaville-Information, depuis le 5 juin dernier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement. Ce livre, pense les membres de l'AEAC, permettra à tous les participants à ce sommet d'avoir un regard actuel sur l'environnement pour mieux voir l'avenir des trois bassins forestiers.

**Bruno Okokana**

## ASSAINISSEMENT

## Brazzaville pavoisée aux couleurs du sommet

Les travaux d'embellissement de la ville de Brazzaville, démarrés il y a trois mois, vont se poursuivre après le sommet sur les trois bassins forestiers et tropicaux. La première étape a été une réussite au regard du nouveau visage que présente actuellement la capitale congolaise.

Grâce à l'appui du gouvernement, la mairie de Brazzaville a aménagé plusieurs artères de la ville. En effet, du nord au sud, certaines avenues principales et secondaires ont considérablement changé de visage. Le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, éclairé totalement, a été débarrassé des nids de poule et autres obstacles qui empêchaient la bonne circulation des automobilistes.

Parmi les routes aménagées, il y a les avenues de l'OUA à Bangongo, Intendance à Talangaï et la rue Nko au Plateau des 15 ans. Les autres travaux ont notamment concerné la rénovation de certaines voiries dont le boulevard Denis -Sassou-N'Guesso partant du rond-point Matsoua au dépôt Sclog. Il s'est agi aussi de la démolition des ouvrages au sol aux endroits dégradés 'traitement des trottoirs ', de la réhabilitation de l'éclairage public et tous les jets d'eau, du



Une voirie rénovée/Adiac

bouchage de nids-de-poule, de la mise en place des tapis d'enrobés au rond-point de la patte d'oie, à Congo-pharmacie, au rond-point de la grande poste.

Il y a eu aussi la réparation des caniveaux, l'installation des panneaux de signalisation, par exemple sur l'avenue Marien-Ngouabi à Talangaï. Le viaduc a, quant à lui, été entièrement éclairé.

Pour rendre la circulation fluide et protéger les commerçants des accidents, le marché de nuit de dragage a été délocalisé. Il se trouve désormais derrière la mairie de Talangaï. De même, le marché de fortune de l'avenue de l'OUA a été déguerpi. Selon le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, ces travaux qui ont démarré depuis trois mois vont se poursuivre après le sommet.

**Parfait Wilfried Douniama**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque mondiale, pour financer le projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat Congo –p 177786) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un spécialiste en sauvegarde sociale pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

### Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment :

#### a) Au niveau général et technique

- Garantir la prise en compte effective des besoins, demandes et priorités des communautés locales et populations autochtones (CLPA) dans les approches et la mise en œuvre des activités du ProClimat, entre autres en conseillant la Coordination du Projet sur toutes les questions sociales ;
- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales ;
- Vulgariser, mettre en œuvre les dispositions des instruments de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour : (i) le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; (vi) le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et le cadre fonctionnel (CF) ;
- Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans d'action en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR) si nécessaire, (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS) ;
- Réaliser ou superviser la réalisation des screening des sous-projets en déterminant la nature et l'ampleur des risques sociaux-environnementaux, en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS ;
- Rendre opérationnel le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) incluant le mécanisme de gestion des plaintes des travailleurs et s'assurer de son fonctionnement tout au long de la mise en œuvre de des activités du projet ;
- Participer au recrutement des Assistants en Sauvegardes Sociales et Environnementales placés au niveau des BSP et les superviser, en coordination avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, mais aussi des contractants devant intervenir sur des études et travaux en lien avec les sauvegardes sociales et à la supervision des dites études et travaux ;
- Fournir des conseils et superviser le travail quotidien des entreprises et prestataires du projet en évaluation dans les acti-

vités de sauvegarde social en mettant l'accent entre autres sur le genre, la gestion de la main d'œuvre, l'engagement des citoyens, etc. ;

- Assurer que les Dossiers d'Appels Offres (DAO) incluent des clauses environnementales et social, genre et VBG appropriées et que les tableaux des devis quantitatifs estimatifs contiennent les lignes nécessaires pour budgétiser les aspects sociaux ; et que les TDR/Contrats des cabinets ou mission de contrôle incluent la supervision des clauses sociales
- Assurer la prise en compte des questions sociales dans les contrats, marchés de travaux des prestataires de service du Projet, puis à l'application des procédures sociales de ces contrats (y compris dans la conception des sous-projets) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés et le spécialiste environnement du Projet ;
- S'assurer que les aspects sociaux fassent partie intégrante du processus de réception provisoire ou définitive des travaux ou infrastructures ;
- Promouvoir la participation des parties prenantes et l'engagement citoyens y compris les Communautés Locales et Populations Autochtones (CLPA) pendant la mise en œuvre du projet ;
- Participer à la préparation et à la mise en œuvre de la démarche de Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) en collaboration avec l'UGP, et s'assurer de l'adhésion des CLPA au Projet ;
- Participer aux opérations de sensibilisation des CLPA en collaboration avec l'UGP tout en s'assurant de la bonne compréhension des CLPA (langage, moyen de transmission des connaissances adaptés) ;
- Contribuer à l'élaboration des TdRs relatifs aux questions sociales ;
- Effectuer les missions de supervision sur le terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte des aspects sociaux et proposer des mesures d'amélioration de la gestion sociale des sous-projets ;
- Appuyer les prestataires et le spécialiste en suivi-évaluation du Projet dans l'identification et la prise en compte des aspects sociaux des bénéficiaires du Projet, notamment des populations vulnérables (ex-combattants, personnes âgées, jeunes sans-emplois personnes handicapées, jeunes filles mères, Populations Autochtones), dans toutes les activités du Projet (études, travaux mise en œuvre des sous projets, etc.) ;
- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales puis superviser la mise en œuvre de toutes les activités du PTBA liées aux sauvegardes sociales ;
- S'assurer que les normes du CES sont correctement et exhaustivement reflétées dans le plan de suivi-évaluation, en identifiant les activités à surveiller et les données à collecter, en collaboration avec le spécialiste en suivi-évaluation et les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, et participer à l'amélioration de la récolte et de l'analyse des données relatives au suivi des normes

du CES ;

- Assurer la cohérence et la qualité des données recueillies en vue de l'élaboration des différents rapports sur les aspects sociaux du Projet ;
- Contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale :
  - oRapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel) ;
  - oRapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel) ;
  - oRapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel) ;
  - oRapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel) ;
  - oRapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident ;
- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet.

#### b) Renforcement de capacités

- Vulgariser les documents de sauvegarde auprès du personnel de l'UGP ainsi que à l'ensemble des parties prenantes du projet ;
- Identifier, en collaboration avec la coordination, les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, les besoins en formations et renforcements des capacités de toute partie prenante du Projet (Gouvernement congolais, BSP, prestataires de service du Projet, points-focaux du MGP, etc.), puis organiser et réaliser les formations nécessaires au bon déroulement du Projet et à l'appropriation des activités par les acteurs concernés ;
- Participer à l'organisation des formations et des ateliers réalisés dans le cadre du Projet ;
- Soutenir le programme de renforcement des capacités des jeunes professionnelles en sauvegarde environnementales et sociales à travers l'accompagnement et la formation des jeunes stagiaires Congolais.

La durée prévisionnelle des prestations de service est de 12 mois, renouvelable après une évaluation des performances jugée satisfaisante.

Le ministère du plan des statistiques et de l'intégration régionale, à travers le projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat Congo –p 177786), invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com.

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus

tard le 15 novembre 2023 à 16h00. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Les références des anciens employeurs.

#### Le candidat devra avoir :

- Une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Une expérience opérationnelle pertinente en matière de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds, de préférence la Banque mondiale ;
- Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social, ou seulement social des projets de développement ;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits et la mise en place d'au moins un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des CLPA à la mise en œuvre des activités de projets de développement ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;
- Une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès ;
- Une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une bonne expression orale et écrite en français ;
- Avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout ;
- La capacité de travailler sous pression.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 8h30mn à 16h30mn.

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville. Pays : République du Congo.

**Fait à Brazzaville, le 25 octobre 2023**  
**La Coordinatrice du PANC**

**Corine Victorine ONDZE DICKELET**

## LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema union désillusionne  
V.Club, Lupopo bat Don Bosco

La fin de la manche aller dans les deux groupes A et B de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football est imminente, et Maniema Union prend l'importante option de finir premier du groupe B.

C'est la désillusion de la semaine. L'AS V.Club de Kinshasa s'est inclinée, le 24 octobre, au stade Joseph-Kabila de Kindu, face au club local d'AS Maniema Union, par 0 but à 2, en 8e journée du groupe B de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1. Transfuge de Mazembe, le géant attaquant Jephthé Kitambala a marqué à la 21e minute, avant d'être imité par Aggée Basiala à la 70e minute, concrétisant la nette domination du club dirigé par l'ancien dirigeant de V.Club, le général Amisi Tangu Four, sur l'équipe conduite aujourd'hui par l'avocate Bestine Kazadi. Cette déconfiture maintient V.Club à la troisième position dans le groupe B avec 12 points gagnés.

En fait, le club vert et noir de Kinshasa traverse une phase difficile en ce début de saison, ayant déjà été battu par son éternel rival, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et par la formation de Dauphin Noir de Goma. Le prochain du match du club coaché par Raoul Jean Pierre Shungu, ce sera contre l'Etoile

du Kivu à Bukavu. Pour sa part, Maniema Union, entraîné par Papy Kimoto a le vent en poupe, actuel leader du groupe B du championnat avec 21 points en 8 sorties, avant d'affronter l'OC Renaissance du Congo.

Le 25 octobre au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a eu raison du CS Don Bosco au terme d'un choc lushois, par 3 buts à 1. C'était pour le compte de la 7e journée du groupe A du championnat. Harvy Ossete a ouvert la marque à la 15e minute pour les Cheminots. Tide Mbabu a égalisé pour les Salésiens à la 35e minute. Horso Mwaku, sur penalty à la 56e minute, et le défenseur Héritier Nday, marquant contre son propre camp sur un centre de Josué Kazema à la 88e minute, ont définitivement mis Lupopo sur l'orbite du succès.

C'est la sixième victoire de la saison du club entraîné par le technicien malien Mohamed Magassouba (bourreau de Blessing, Simba, Bazano, Panda, Sanga Balende et Don Bosco). Le club bleu et or compte un nul (0 but partout contre Mazembe)

et une défaite (face à Lubumbashi Sport) et occupe provisoirement la première position au classement du groupe B avec 19 points en 8 matchs. Don Bosco accumule deux défaites de suite, se plaçant à la quatrième loge avec 13 points en 7 sorties.

**Bazano soumet Panda**

Avant ce choc sur la même aire de jeu du stade Kibasa-Maliba, la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi s'est largement imposé face à l'US Panda B52 de Likasi, par trois buts à zéro. Kiala Nsingani a signé un doublé au cours de cette partie (20e et 40e minutes). La troisième réalisation a été l'œuvre de Nshimba Kahilu à la 81e minute. C'est la troisième victoire de Bazano, en 8 sorties, ayant déjà battu Sanga Balende (1-0) et l'US Tshinkunku (5-1). Bazano compte 10 points, avant son dernier match de la phase aller du groupe B contre Lubumbashi Sport. L'US Panda s'arrête à 8 points, ayant fini la manche aller du groupe A avec 5 défaites, 2 victoires et 2 nuls.

**Martin Enyimo**

## MUSIQUE

Extra musica Nouvel horizon  
s'est produit à Abidjan

Le groupe congolais Extra musica Nouvel horizon a séjourné à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 3 au 17 octobre.



Les artistes du groupe Extra musica Nouvel horizon/DR

Dans la capitale ivoirienne, ce groupe a livré des shows et répondu aux invités des médias de la place.

Sonor Digital et les siens se sont rendus à Abidjan pour un show privé à l'Espace L'Internat où leur orchestre a livré un spectacle riche en son et lumière au grand plaisir des spectateurs. Leur répertoire était basé sur les titres suivants : « Choc », « Pouvoir », « Vision », « Tia lokolo » et « Eloko ». « L'espace L'Internat nous avait proposé un contrat de prestation pour le 15 octobre. Notre prestation a connu un grand succès. Le public ivoirien nous a montré que son amour pour la musique congolaise en général et pour celle d'Extra musica Nouvel horizon en particulier n'est plus à démontrer. Cet amour est plus fort que la pluie qui était au rendez-vous ce soir-là », a signifié Sonor Digital, le chef d'orchestre d'Extra musica Nouvel horizon.

Pendant leur séjour en Côte d'Ivoire, Extra musica Nouvel horizon a enregistré un titre intitulé "C'est vrai", en feat avec la star ivoirienne Roseline Layo. Ce titre sortira dans leur EP « Conduite à tenir », prévu pour le 1er décembre prochain.

**Bruno Okokana**



together possible.

**RECHERCHE D'UN CHEF COMPTABLE**

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le Programme WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Chef Comptable qui sera basé à Brazzaville.

Mission principale : Soutenir le FAM dans la réalisation des tâches et des objectifs de l'organisation, en assumant la responsabilité de l'exécution d'une série de tâches visant à assurer le traitement précis et opportun des transactions financières du RdCCPO et la production de relevés mensuels.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature : (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante : [recruit-roc@wwfgab.org](mailto:recruit-roc@wwfgab.org)

Date limite de soumission des candidatures :  
15 Novembre 2023

ORGANISATION NON  
GOUVERNEMENTALE  
REPUBLIQUE DU CONGO  
VIENS & VOIS »

**AVIS DE RECRUTEMENT**

N° 004/ONG.VV/ PR/SEC.2023

L'Organisation Non Gouvernementale « VIENS ET VOIS » recherche un (e) assistant(e) de direction. Ce poste inclut des compétences en :

- gestion administrative ;
- Organisation
- communication ;
- Maîtrise de l'outil informatique (au moins l'office 2010 : Word, Excel, Publisher, etc)

**Des conditions exigées :**

- Une expérience minimum de trois (3) dans cette fonction
- Un niveau d'études BAC + 3 ou plus

**Composition du dossier :**

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'ONG « VIENS ET VOIS »
- Une lettre de motivation
- Un CV
- Un ou plusieurs certificat (s) de travail
- Une photocopie du diplôme
- Une photocopie de l'acte de Naissance

**Date ultime du dépôt des dossiers : 15 Novembre 2023 à 14 H 00 minute**

Adresse : Complexe Scolaire EMMAÛS, Kintélé - Arrêt Carrefour - Avenue Otsina, en allant vers le port (partie non goudronnée).  
Téléphone : 06 513 00 72 - 05 204 93 08

**NOTA BENE :** Dès le 20 Novembre 2023, tous les candidats retenus seront appelés à passer un test

**Fait à Kintélé, le 26 Octobre 2023**

## COUPE DU MONDE DE HANDBALL

# Les préparatifs des Diables rouges dames trainent

La sélection nationale des Diables rouges seniors dames qui représentera l'Afrique aux côtés des trois autres à la 26e édition du championnat du monde de la discipline peine à exécuter le programme mis en place par la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

Selon des indiscrétions, les moyens d'accompagnement ne sont pas toujours disponibles. Le Congo qui a fait la plus belle performance de tous les pays africains lors de la dernière édition de la Coupe du monde doit capitaliser sur ces acquis en organisant des stages nationaux et internationaux. Cela devrait lui permettre d'affronter avec assurance la plus grande compétition de handball féminin. A quelques semaines du démarrage de la compétition, le programme de préparation n'a pas encore commencé.

La Coupe du monde aura lieu du 29 novembre au 17 décembre, simultanément au Danemark, en Suède et en Norvège. Le Congo est logé dans le groupe H en compagnie des Pays-Bas, de la République tchèque et de l'Argentine. Le Congo sera face à la République tchèque le 30 novembre pour son premier match.

Selon un cadre proche de l'équipe nationale, la tutelle a du mal à satisfaire certains besoins inhérents aux préparatifs des joueuses ainsi que du staff technique. Aussi, certaines joueuses auraient affiché des comportements



L'équipe nationale du CongoAdiac

anormaux lors du tournoi éliminatoire aux Jeux Olympiques. « La Fédération est totalement prête. Le programme a été élaboré, tous les acteurs sont aux aguets. Mais comme vous le savez, il s'agit du pays et beaucoup de paramètres entrent en ligne de compte lorsqu'on parle de l'équipe nationale. Restons se-

reins et continuons à travailler », a indiqué la source qui a requis l'anonymat.

Après avoir terminé troisième à la Coupe d'Afrique des nations, Sénégal 2022, l'équipe nationale du Congo devrait conserver ses forces ainsi que sa position au niveau continental. Le manque de travail d'ensemble pourrait mettre à

mal les stratégies du sélectionneur Younes Tatby. Le manque de stage pousse les athlètes à travailler individuellement dans leur club, ce qui entrave, sans nul doute, la cohésion de l'équipe.

La désillusion de cette équipe lors du tournoi qualificatif des Jeux Olympiques qui s'est déroulé en mi-octobre en An-

gola (un match nul face au Cameroun et deux défaites devant l'Angola et le Sénégal) doit sonner comme un avertissement dans les oreilles des dirigeants sportifs; car cette équipe honore toujours le Congo dans les différentes compétitions depuis quelques temps.

**Rude Ngoma**

## JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

## Encore un échec pour les sports collectifs congolais

Le Congo a pu aligner pour la première fois aux Jeux Olympiques une sélection en sport collectif en 1980 avec la participation des Diables rouges seniors dames de handball. Depuis lors, cette génération peine à connaître ses successeurs. Si l'on n'y prend garde, les Diables rouges pourront une fois de plus compter sur des places dites d'universalité pour y prendre part.

Le bilan à mi-parcours des TQO ne tourne pas à l'avantage des Congolais. Le handball et le Football, les disciplines sur lesquelles le Comité national olympique et sportif congolais comptait pour augmenter la taille de la délégation aux JO, n'ont pas répondu aux attentes aux tournois qualificatifs aux Jeux Olympiques (TQO).

Qualifiée pour les championnats du monde, l'équipe nationale des seniors dames de handball a malheureusement fait piètre figure lors du TQO qui s'est tenu du 11 au 14 octobre à Luanda en Angola alors que le tournoi servait de tremplin pour la préparation à la Coupe du monde. Les

Angolaises ont logiquement survolé la compétition avant de se qualifier aux JO. Le Cameroun a occupé la deuxième place devant le Sénégal. Le Congo n'a pris qu'un petit point obtenu lors de son premier match contre le Cameroun, se classant dernier au tournoi.

Les Congolaises n'ont pas abordé ce tournoi dans de bonnes dispositions psychologiques. Beaucoup de problèmes liés à l'organisation ont influencé la prestation des joueuses. Si ces problèmes ne sont pas réglés, le risque est grand de voir les Diables rouges bafoués leur handball lors de la Coupe du monde prévue du 29 no-

vembre au 17 décembre.

Au football, il y avait aussi de l'espoir au départ puisque les Diables rouges ont eu le privilège de participer pour la première fois de leur histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans qualificative aux JO en éliminant des équipes et non pas les moindres comme la Tunisie et l'Afrique du Sud.

Pendant la compétition qui permettait de sélectionner les trois meilleurs, les Diables rouges n'ont pas pu sortir de la phase de poules. Les Congolais ont été respectivement battus par le Ghana (2-3), la Guinée (1-3) et le Maroc (0-1). Le basketball

congolais est toujours sous le coup de la suspension après le refus du Congo d'abriter l'Afro basketball en 2017. Les volleyeurs congolais non plus ne seront à Paris.

Les nouvelles des TQO ne sont toujours pas les bonnes chez les athlètes congolais même dans certains sports individuels. La boxe qui s'est déroulée au Sénégal avait rendu son verdict le 15 septembre au Dakar Arena. 235 boxeurs disputaient les dix-huit places qualificatives aux JO. Il n'y a aucun Congolais sur la liste des qualifiés. Au tennis de table, les championnats d'Afrique qui se sont déroulés du 11 au 17 septembre à Tunis, qui servaient

d'épreuves qualificatives, ont permis à l'Egypte d'obtenir un quota au terme des épreuves par équipes hommes et dames puis en double mixte. Il reste à connaître celui des simples. Aux Jeux Olympiques de Tokyo, le Congo y avait participé grâce à la natation et l'athlétisme. C'est sur les deux disciplines mères de l'olympisme qu'il y a des prédispositions qu'on appelle les places d'universalité. Toutes les fédérations n'avaient pas pu se qualifier à Tokyo parce qu'aucune n'avait obtenu des minimas. Mais étant donné que la natation et l'athlétisme sont les disciplines mères des Jeux olympiques.

**James Golden Eloué**

**SOLUTION :**

Le mot-mystère est : PROFITEROLES

A	V	A	R	E		A	V	A	L
L	I	T		P	E	N	A	L	E
E	T	R	O	I	T		L	I	S
Z		I	B	E	R	E		N	E
A	O	U	T		I	N	N	E	
N	U	M	I	D	E		E	A	U
	B		N	O	R	M	E		S
B	L	E	T	S		O	S	E	E
R	I	T		E	M	U		M	E
U		A	U		A	D	A	M	
A	M	I	N	C	I		L	A	C
N	U		A	L	L	E	E		O
T	E	N	U	E		T	A	I	N

	R	D		I	A		U		B		
N	A	T	I	O	N	A	L	I	S	E	R
	P	A	L	U	D	I	S	M	E		A
B	I	P	E	D	E		A	P	R	E	S
	N	E	M		M	A	C	R	A	M	E
S	E	R	M	O	N		E	U		O	R
	A	E	R	E	S		D	O	J	O	
B	A	I		F		E	M	E	R	I	
	S	T	R	E	S	S	A	N	T		I
O	S		A	V	E		S	T	I	N	G
	A	P	P	R	I	S	E		E	A	U
L	I	E		E	G	A	R	E		U	E
	N	U	L		L	I	A	N	E	S	
P	I	R	A	T	E	N	T		S	E	T
	E	S	S	E		T	I	N	T	E	R

• SOLUTION DE LA GRILLE N°97 •

2	7	9	1	5	6	3	4	8
5	8	4	2	7	3	6	1	9
1	6	3	8	9	4	7	5	2
7	2	8	6	1	9	4	3	5
6	9	5	3	4	7	8	2	1
4	3	1	5	2	8	9	7	6
9	1	7	4	6	2	5	8	3
3	5	6	7	8	1	2	9	4
8	4	2	9	3	5	1	6	7

• SOLUTION DE LA GRILLE N°106 •

9	6	5	1	7	2	8	4	3
7	3	8	9	4	5	1	6	2
4	1	2	8	6	3	9	5	7
8	7	4	2	3	9	5	1	6
3	2	1	6	5	4	7	9	8
5	9	6	7	8	1	3	2	4
6	4	3	5	9	8	2	7	1
1	8	9	4	2	7	6	3	5
2	5	7	3	1	6	4	8	9

S	A	L	A	D	E		A	I	L
A	N	A	R		B	A	G	N	E
M	E	R	I	T	E		I	F	S
B		B	A	I	N	S		U	T
A	M	I		R	E	I	N	S	
	O	N	C	E		L	I	E	U
B	U		R	E	V	E	E		L
A	L	L	A		A	X	E	N	T
G	E	A	N	T	S		S	I	R
U		G	E	R	E	S		G	A
E	C	U		A		T	U	A	
	I	N	C	I	S	E		U	N
P	L	E	I	N		M	O	D	E

GA NE MENE NULLE PART	RECONDUIT	COMPASSION	ELLE OUVRE SON BEC	PRO DES LANGUES	PETITE QUANTITE
PASSAGE AU SCANNER	DOUCEUR	COUPS DE SABOT	SANIER	POSSESSIF	BOUCLIER HUMAIN
OFFICIER					ZOZOTE
VILLE D'AUSTRALIE				VENT MAUVAIS PERIODE	
ESOUVEE				MANGEOIRE	
MARTEAU OU ENCLUME				QUANTITE INFIME	
	MULTITUDE	FIN DE L'HISTOIRE	FARISEZ DES LONGUEURS		
			TRES MAIGRE		
OUZO ET RAKI					ASPERITE
VIEILLES PIECES					
		COL ROUGE		TRAVAIL DE CHOX	
NOUVEAU DANS LES RANGS	EN ATTENDANT LA RUCHE			DUPEE	
	PASSER A COTE			RAPPEL	
		SOMMET ROCHEUX			PRECIPICE
		APPATE LE CHASSEUR			CHAMBRE PARLE-MENTAIRE
AU FOND DES FILETS	GUETTE			DESIR FREUDIEN	
	MET EN BALANCE			FOYER	
		ILE DE FRANCE		NIVELÉ PASSE AU CAIRE	
		VIEILLE BAGNOIRE			
ENDURANT ANTI-VENIN				BOISSON	
			AGAÇA		
FRONDEUR				SANS BAVURE	

U	N	E	E	V	D	J	E	L	L	A	B	A	C	
A	E	A	I	L	R	E	T	T	O	L	F	I	A	O
E	H	S	B	A	U	T	N	I	O	P	B	C	C	P
R	T	A	R	A	D	O	S	D	P	A	I	E	S	U
R	N	L	L	E	B	N	G	N	R	N	R	L	A	L
U	E	I	G	U	P	E	O	A	O	E	A	B	L	E
O	M	V	A	Q	N	O	H	M	C	M	D	A	G	R
F	O	E	L	I	S	C	R	O	U	E	R	I	R	U
I	T	L	E	T	U	A	R	T	R	G	S	C	E	A
T	N	L	T	L	H	D	O	A	E	N	O	O	V	E
E	A	I	T	E	I	P	F	S	U	R	O	S	S	C
H	F	U	E	C	I	N	S	I	R	O	C	C	O	R
C	R	Q	Q	A	E	D	I	F	R	E	P	A	E	
E	T	R	U	F	F	E	D	N	O	C	E	F	H	B
U	V	E	G	E	T	A	L	A	T	N	A	S	C	E

- |          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| BACON    | FECOND    | PROCUREUR |
| BERCEAU  | FLOTTER   | QUILLE    |
| CAGOULE  | FOURREAU  | RECORD    |
| CELTIQUE | GALETTE   | REPORTER  |
| CHAOS    | HALEINE   | SALIVE    |
| CHARABIA | HARMONICA | SANTAL    |
| CHETIF   | LARGESSE  | SOCIABLE  |
| COPULER  | MENTHE    | SIROCCO   |
| CORRIDA  | MONDAIN   | TRUFFE    |
| CULTURE  | MONSTRE   | UTOPIQUE  |
| DJELLABA | NABAB     | VEGETAL   |
| FANFARE  | PERFIDE   | VENDREDI  |
| FANTOME  | POINTU    | VERGLAS   |

SUDOKU • GRILLE N°98 • DIFFICILE •

	1	5		9	6	7		
	4				2			5
			3	1				
		4				1	5	
			1		9			
	6	8				3		
				8	1			
3			9					2
		6	7	2		4	9	

www.lortissimods.com

• SUDOKU • GRILLE N°107 • FACILE

7	1		9	8				
		6	5	4				9
9					2	1	5	
8		9			4		1	
	2		1		6		8	
	3		8			9		4
	6	2	7					5
5				6	8	3		
				3	5		9	6

## SOMMET DES TROIS BASSINS

## Établir une coopération pour sauvegarder la planète

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a plaidé le 26 octobre à l'ouverture de la réunion des experts du sommet des trois bassins forestiers tropicaux pour la mise en place d'une coopération aux fins de la sauvegarde de la planète.

« Vous êtes venus à Brazzaville pour mettre en marche un mouvement historique et pour initier une coopération entre nos trois bassins à la hauteur de nos responsabilités et des défis qui se posent à nous », a-t-elle déclaré.

Les assises de la capitale congolaise arrivent à point nommé, a-t-elle estimé au regard de l'urgence du climat, de la biodiversité et de l'environnement. « Toutes les conditions sont réunies pour produire un contenu riche, inclusif et utile à nos bassins et à notre planète », a renchéri la ministre Arlette Soudan Nonault, s'adressant aux participants au sommet.

Venus de différents continents, les experts devront identifier les défis auxquels sont confrontées les populations des pays des trois bassins forestiers tropicaux du monde, à savoir l'Amazonie en Amérique latine, le Congo en Afrique centrale et Bornéo-Mékong en Asie du Sud-Est.

Les participants ont également la



mission de réfléchir sur les voies et moyens permettant de réduire les émissions de gaz dues à la déforestation et sur les mécanismes innovants de financement du climat.

« Nous avons toutes et tous les cartes en main pour que ce sommet tienne ses promesses, en posant sur les fonts baptismaux les termes d'une collaboration fruc-

tueuse entre les trois bassins », a-t-elle insisté. La décennie 2021-2030 des Nations unies portant sur les forêts tropicales, les tourbières et les mangroves, prévoit un plan

de conservation et de restauration des écosystèmes forestiers de 350 millions d'hectares dans une période de dix ans.

Christian Brice Elion

Une vue de la salle à l'ouverture de la réunion des experts/Adiac

## Le WWF sollicite une alliance solide pour financer les forêts tropicales

L'Organisation non gouvernementale internationale a exhorté, le 26 octobre à Brazzaville, les gouvernements des pays forestiers tropicaux à former une alliance solide pour coordonner et accélérer les efforts de conservation, de gestion durable et de restauration des écosystèmes forestiers.

« Le sommet intervient à un moment critique pour le sort des trois bassins forestiers tropicaux de la planète : la déforestation continue d'augmenter au niveau mondial et 96 % de cette déforestation se produit dans les régions tropicales, ce qui est alarmant. Les deux plus grands bassins forestiers tropicaux de la planète, l'Amazonie et le Congo, sont confrontés à des points de basculement qui risquent d'entraîner la disparition brutale de la forêt, d'avoir des répercussions sur le climat mondial et de menacer les habitations, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés déjà vulnérables qui en dépendent », précise le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Alors que s'ouvre à Brazzaville le sommet des trois plus grands bassins forestiers du monde, Amazonie, Congo et Bornéo-Mékong, la directrice générale de WWF international, Kirsten Schuijt, a révélé : « Le sommet des trois bassins est une occasion unique d'approfondir la collaboration entre les pays forestiers tropicaux et de stimuler l'action et le financement nécessaires pour protéger et restaurer les écosystèmes forestiers vitaux de la terre ».

Face aux ambitions de préservation des écosystèmes forestiers mondiaux, Kirsten Schuijt



Kirsten Schuijt, directrice générale de WWF international au sommet des trois bassins forestiers/Adiac

a ajouté : « Le monde s'est engagé à mettre fin à la déforestation d'ici à 2030, mais nous sommes dangereusement éloignés de cet objectif. En cette période d'urgence pour notre planète, nous devons le plus rapidement passer des accords et des objectifs à une action transformatrice. Chaque retard est un pas de plus vers des dommages irréversibles pour la nature et le climat, ainsi que pour leur capacité à répondre aux besoins humains. En travaillant

ensemble, nous pouvons protéger notre monde naturel ».

Les trois bassins forestiers couvrent un tiers de la surface de la planète et abritent plus de la moitié de la diversité biologique terrestre. Avec les forêts du Sud-Ouest du pacifique, ils fournissent des services et des biens essentiels, tant au niveau mondial que local, qui sont à la base du bien-être humain. Le sommet est un moment crucial pour mobiliser les flux financiers en faveur des forêts et accélérer la reconnaissance et l'applica-

tion des droits des peuples autochtones et des communautés locales.

« Les populations sont au centre des efforts de protection, de restauration et de gestion durable des forêts dans les trois bassins. Il est essentiel que les peuples autochtones et les communautés locales qui vivent dans les forêts bénéficient d'un financement équitable et que leurs droits fonciers soient reconnus. Lorsque les forêts tropicales sont sous leur responsabilité, elles sont

mieux protégées et les taux de déforestation et de dégradation sont plus faibles », a argumenté Kirsten Schuijt.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) plaide en faveur d'une augmentation rapide du financement des forêts par des sources publiques et privées, afin qu'il soit canalisé de manière transparente et équitable vers les forêts tropicales à haute intégrité, et pour que les gouvernements et les entreprises respectent leurs engagements publics en matière de lutte contre la déforestation, de protection, de gestion durable et de restauration des forêts. Ces actions sont essentielles pour réaliser des progrès annuels continus et significatifs vers les objectifs forestiers mondiaux.

Rappelons que le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature qui compte plus de trente millions d'adeptes et un réseau mondial actif dans près de cent pays. Il a pour mission de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir dans lequel les hommes vivront en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique du monde, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soit durable et en promouvant la réduction de la pollution et du gaspillage.

Fortuné Ibara